

■ **Dual Time, D'Angelo & Martins Rua**, à Lausanne, société en nom collectif, commerce et réparation de montres et bijoux (FOSC du 09.09.2002, p. 13). L'associé Gilberto Martins Rua s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associée Carla D'Angelo continue les affaires sous la raison individuelle Dual Time, D'Angelo Carla, conformément à l'art. 579 CO.

Journal no 9235 du 27.09.2002
(00669370 / CH-550.1.030.989-1)